

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1035

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 25

Après les mots :

"nombre de lots",

Supprimer la fin de l'alinéa 8.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement visant à simplifier les informations fournies dans les annonces immobilières.